

Action Prospective « Villes durables et impacts économiques locaux : vers de nouveaux modèles économiques ? »

Note de problématique préparatoire au Focus Groupe 1 : « Habiter durablement la ville de demain » programmé le 16 février 2011

1. Contexte

Le Séminaire de Lancement de l'Action Prospective¹ « Villes durables et impacts économiques : vers de nouveaux modèles économiques ? » a permis aux participants de partager des éléments de repère sur les mutations sociétales en cours, les modèles économiques durables qui se dessinent, ainsi que les principales dimensions attendues d'une ville durable².

A l'issue de cette journée, deux « clefs-entrées » thématiques ont été choisies, en l'occurrence « habiter durablement la ville de demain » et la « mobilité durable », à partir desquelles la réflexion sera poursuivie dans le cadre de « Focus Groupe » dont les objectifs généraux sont :

- Analyser les différentes formes d'innovations en cours ou en projet chez les acteurs économiques régionaux (entreprises ; clusters...), les habitants et les acteurs institutionnels ;
- Mettre en lumière les opportunités et les conditions de coopération entre collectivités, habitants et acteurs économiques ;
- identifier en quoi cela relève d'un (de) nouveau(x) modèle(s) économique(s).

Les Focus Groupes seront l'occasion d'élargir davantage le cercle de réflexion. Aux côtés des acteurs publics et institutionnels, du monde de la recherche, et des représentants d'entreprises déjà mobilisés sont invités à participer des acteurs économiques régionaux et des acteurs-relais du monde économique plus directement concernés par la thématique mise en débat.

Soulignons que l'originalité de notre réflexion collective réside dans l'analyse intégrée qu'appelle à la fois le concept de ville durable et l'émergence de nouveaux modèles économiques, en particulier celui de l'économie de la fonctionnalité. En d'autres termes, il s'agit d'approfondir la réflexion en croisant les aspects relatifs aux besoins & aux usages, et les réponses possibles à apporter localement dans le cadre de coopérations et synergies renouvelées entre acteurs du territoire (renvoie à la notion de « milieu innovateur » développé lors du Séminaire de Lancement).

2. Objectifs spécifiques du Focus Groupe 1 :

1 Acin Perspective initiée et animée par le CERDD et la CCI Grand Lille. LE Séminaire de Lancement a eu lieu le 14 décembre 2010.

2 Voir le dossier préparatoire, les présentations sur netvibes. Un compte-rendu sera prochainement diffusé.

Dans le cadre de ce Focus Groupe 1 intitulé « Habiter durablement la ville de demain », il s'agit plus précisément :

- d'identifier les nouvelles façons de vivre la ville, le quartier, le bâtiment, en partant de l'analyse des besoins, des usages et des rythmes de vie ;
- de caractériser les nouveaux modes de relations (dont les relations économiques et financières) entre les acteurs (publics, privés, habitants, utilisateurs temporaires etc.), les nouveaux processus, les nouvelles organisations initiées (ou à initier) afin de favoriser l'interaction entre "auteurs /concepteurs - producteurs/réalisateurs - acteurs/usagers" de la Ville durable ;
- Enfin, de définir les conditions de déploiement des nouvelles façons de produire la ville.

3. Éléments de cadrage et de problématique du Focus Groupe 1 :

Construire de nouveaux bâtiments, rénover les anciens, articuler et anticiper les services associés dans l'optique d'habiter durablement la ville de demain appellent une attention nouvelle aux conditions d'usage, de conception, de production, de maintenance, de transformation du cadre bâti et de l'espace public. Nous privilégierons en particulier la question du cadre bâti dans le cadre de ce Focus Groupe afin de mieux mettre en perspective un « autre » modèle de développement économique avec les principales parties prenantes de ce secteur d'activité.

Dans cette perspective, 4 enjeux forts guideront notre réflexion dans ce Groupe Focus :

- ***L'évolution du cadre bâti et de l'espace public d'une manière générale (les matériaux utilisés, les ressources locales, les innovations...)***

Dans quelles mesures les matériaux peuvent-ils être respectueux de l'environnement et assurer des performances d'usages (thermiques, énergétiques, écologique...) à l'échelle du bâtiment et au-delà à l'échelle de l'îlot ou du quartier par exemple ? A titre d'exemple, dans la perspective d'un habitat « positif » sur le plan énergétique et sur le plan de la biodiversité (intégration à un corridor biologique), il convient d'initier des processus permettant l'analyse du cycle de vie des matériaux et de leurs usages. Se pose également la question de savoir comment s'opèrent les liens entre les professionnels du bâtiment et les innovateurs qui expérimentent des matériaux des solutions comme l'éclairage, le chauffage etc... au service de logements économes ;

- ***l'adéquation entre les réponses imaginées d'un côté et les besoins et pratiques des occupants (habitants ou entreprises résidentes) de l'autre***

Au-delà des schémas d'aménagement présupposant un cadre favorable à une mixité sociale, comment sont pris en compte les besoins et aspirations des habitants (économie du bien être), des salariés des entreprises résidentes ? Jusqu'où ceux-ci ont-ils la capacité d'intervenir dans la conception / l'aménagement de leur bâtiment et de l'espace public ?

Les habitats intègrent-ils des capacités de modularité afin de répondre à la diversité des habitants qui se succéderont dans le logement et/ou à l'évolution des besoins au cours de la vie (jeune célibataire, couple sans enfants, couple avec enfants, couple âgé, personne isolée), notamment ceux liés aux mutations familiales (âge des enfants, séparation, recomposition etc.) ? Plus spécifiquement encore : quelles formes de management d'opération renouvelées permettent d'associer les *futurs habitants et usagers à la conception et la réalisation des projets d'aménagement ou de construction* ? Quelle place accorder à l'auto-construction individuelle ou collective ? Les attentes liées à cette forme de construction sont-elles compatibles avec les principes qui président à l'idée de ville durable ?

- ***Les nouvelles articulations entre espaces individuels et collectifs, entre espaces privés et espaces partagés.***

Il s'agit de croiser la prise en compte des nouveaux modes de vie, avec de nouvelles façons de penser ses relations aux autres ; de mutualiser des espaces de convivialité afin de réduire les coûts et/ou l'empreinte écologique. Au-delà des logements, des parties privatives, quels sont les espaces collectifs à proposer ? Des initiatives existent visant à partager une chambre d'amis,

une buanderie, un atelier dont il conviendrait de tirer les enseignements. Quelles sont les conditions à réunir afin que ces espaces correspondent aux attentes des habitants et apportent une valeur ajoutée à leur quotidien? Et notamment comment cela ré-interpelle la question du lien social et du « vivre-ensemble »?

-les liens de l'habitat avec son environnement, les aménagements et l'ensemble des services associés.

Par exemples, promouvoir le vélo passe par la mise en place d'un local vélo dans le bâtiment ou à proximité immédiate, la mise en place d'un système de tri des déchets suppose des aménagements spécifiques internes et externes au bâtiment. ... Cependant, ces aménagements n'auront de sens que s'ils sont utilisés par les occupants d'une manière compatible avec les enjeux de durabilité : usage du vélo, tri de façon correcte, performance énergétique associé aux modes d'habiter des occupants. Les objectifs recherchés nécessitent une démarche pédagogique adaptée ;

Plus spécifiquement de « nouveaux » services visent à faciliter *le bien être et la vie quotidienne*. La mise en place de "conciergeries de quartiers", "d'hôtels de quartier", de "maisons communes de services" est-elle une réponse ? A partir de quels services (vie quotidienne, loisirs, sécurité...) et de quel type de relation de service les penser ? Comment l'habitat est-il pensé dans sa relation aux autres fonctions de la vie quotidienne : y a-t-il d'autres réponses que la recherche de la proximité physique visant à réduire les déplacements (commerces de quartier, rapprochement domicile-travail ou mise en place d'espaces de télé-travail, nouvelle façon de penser les transports collectifs, développement de jardins urbains permettant une auto-production de proximité) ? L'entrée par l'habitat est-elle un support pour penser, par exemple, le développement de solutions alternatives à la voiture solo, les évolutions des frontières entre le travail et le hors travail, les rapports à la consommation alimentaire ?

Sept grands principes pour guider notre réflexion et articuler ville durable & nouveaux modèles économiques

Pour rappel, ces principes ont été proposés et discutés durant le Séminaire de Lancement de l'Action Prospective. Ils constituent une grille de lecture permettant de penser l'articulation entre ville durable et modèles économiques.

1. **Proximité / circuits courts** : quelles actions visant à réduire les intermédiaires et/ou à identifier des ressources locales ? Quelle organisation spatiale et temporelle des services visant à favoriser la multifonctionnalité des trajets et surtout leur réduction (télétravail, lieux polychroniques/multifonctionnels etc.). Comment promouvoir un éco système serviciel qui intègre de nouveaux types de biens, de nouvelles compétences de service et de nouveaux modèles économiques ?
2. **Economie de matières et de fluides** : quelle place pour l'éco-conception, le recyclage, le réemploi, l'analyse des cycles de vie des matériaux ? En quoi les offres prennent en compte l'utilisation des biens et services, leurs usages, leurs impacts sur les matières et les fluides En quoi la relation entre concepteurs/offreurs et bénéficiaires est-elle changée ?
3. **Adaptabilité /réversibilité** : comment est prise en compte la tension durabilité / adaptabilité ?
4. **Mutualisation** : quelle mutualisation entre acteurs (entreprises, administrations, habitants etc.) ? Sur quoi porte ou peut porter la mutualisation ? Quelle mutualisation entre activités ? Comment la mutualisation requestionne le droit de propriété et son transfert ?

5. **Co-élaboration/Co-production** : quels rôles pour les résidents / usagers temporaires / clients et autres bénéficiaires ? Comment sont pris en compte leurs avis ? Jusqu'où les solutions sont-elles adaptées / ajustées au regard de leurs attentes / demandes ? Quelle place dans le dispositif de conception / réalisation ? Quels sont les processus qui permettent aux différents acteurs d'exercer un rôle réel dans la prise de décision ?
6. **Créativité / innovation** : les nouvelles attentes et/ou les nouveaux processus de mise en oeuvre permettent-ils des innovations ? De quels ordres ? Portées par qui ?
7. **Pensée d'ensemble, évolutive, intégrant l'opérationnel** : un système d'acteurs (institutionnel / interpersonnel) territorialisé existe-t-il ? Permet-il de penser de façon globale les enjeux, d'engager des initiatives locales en cohérence avec ces objectifs globaux ?